



Les Poneys de la Millière

12 novembre 2020



Même si le club reste fermé pendant la période de confinement, nous avons reçu une dérogation pour assurer l'exercice et le bien-être des poneys.

Les cours restent interdits. Les cavaliers chargés de l'exercice des poneys les monteront de manière libre mais supervisée.

Seuls les élèves désignés entrent dans le club. Ils sont déposés sur le parking, les parents y restent.

Les mains sont désinfectées à l'arrivée. Le port du masque est obligatoire.

On arrive 30 minutes avant l'heure prévue, on repart 30 minutes après la fin de l'exercice.

Chacun respecte la distanciation physique et les gestes barrière.

Chaque cavalier utilise son propre matériel. On ne se prête rien.

En cas de symptômes de la Covid-19 ou de contact récent avec un cas confirmé, on ne vient pas au club.



Fédération Française d'Équitation